

CHAMPIONNATS DE L'AIN DE CROSS-COUNTRY VALSERHÔNE



Dimanche 9 janvier 2022

Complexe sportif des étournelles,
210 Route des Etournelles
01200 Valsershône

Ouvert à tous y compris non licencié·e·s -
Inscriptions jusqu'au 06/01/2021 à 23h59 :
- clubs : sur le site du comité
- non licenciés par mail : aincross@orange.fr
crêpes, vin chaud, buvette

Pass sanitaire et port du masque obligatoire





**CIRCULAIRE POUR LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX
DE CROSS-COUNTRY
DU 9 JANVIER 2022 à Valserhône
complexe sportif des Etournelles.
210 rte des Etournelles**

PASS SANITAIRE ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Vous trouverez ci-dessous les modalités concernant le championnat de l'Ain de cross.

ENGAGEMENTS :

Pour les clubs FFA de l'Ain :

Vous devez effectuer vos engagements, pour le 6 janvier 2022 avant 23 h 59, sur le site du Comité dans la rubrique "Engagements". Inscrivez tous les athlètes susceptibles d'y participer (qu'ils soient licenciés compétition ou loisirs) sous la référence « Ain » afin qu'un dossard leurs soient affectés.

Pour les non-licenciés FFA :

Vous devez effectuer vos engagements, pour le 6 janvier 2022 avant 23 h 59, sur l'adresse mail suivante : aincross@orange.fr, en mentionnant le nom, prénom, sexe et date de naissance, afin qu'un dossard leurs soient affectés.

Pour les scolaires :

Pour les licenciés USEP, UNSS et UGSEL. La liste des athlètes désirant participer à cette compétition devra être fournie à la Présidente du CA Ain organisatrice pour le 6 janvier 2022 avant 23 h 59, sur l'adresse mail suivante : aincross@orange.fr. Cette liste comportera le nom, prénom, N° de licence, date de naissance de l'élève et devra être signée du Chef d'Établissement.

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE.

RETRAIT DES DOSSARDS à partir de 12 heures :

Pour les clubs FFA, lors de votre arrivée sur le lieu du cross, un responsable de chaque club ou section devra se rendre au secrétariat pour y retirer l'enveloppe contenant la liste de ses inscrits et de ses dossards. Sur ces listes figureront tous les athlètes inscrits du club avec leur numéro de dossard.

Pour athlètes **NON LICENCIÉS FFA**, se rendre au secrétariat muni d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs**. Là, un dossard leur sera remis.

Inscriptions gratuites pour les licenciés FFA, les scolaires titulaires d'une licence USEP, UNSS ou UGSEL ainsi que pour les catégories Eveil Athlé à Minimes.

Inscriptions payantes (5€) pour les catégories Cadets à Masters.

Dans tous les cas, si des athlètes inscrits sont absents, **NE RÉUTILISEZ PAS LES DOSSARDS POUR D'AUTRES ATHLÈTES** (risque d'erreur dans les classements individuels et par équipe).

RAPPEL :

Le port du maillot officiel du club est obligatoire pour tous les licenciés. De plus, **seul les athlètes détenteurs d'une licence "FFA compétition" de l'Ain compteront dans le classement officiel du championnat tant en individuel que dans les équipes**. Les autres y figureront hors championnat à titre individuel.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES :

Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque catégorie (classement scratch) d'Eveil Athlé à Master.

Championnats de l'Ain :

Une récompense sera attribuée aux trois premiers du championnat de l'Ain d'Eveil Athlé à Master.

Une coupe sera remise à l'équipe championne départementale (classement sur 4 athlètes) par club référent ou associé pour les catégories suivantes :

Féminines - Éveil Athlé, Poussines, Benjamines, Minimes,

Masculins - Éveil Athlé, Poussins, Benjamins, Minimes,

Une coupe sera remise à l'équipe championne départementale (classement sur 4 athlètes) par club référent pour les catégories suivantes :

Féminines - Cadettes, Juniors, cross Court (Espoirs-Seniors-Masters), cross long (Espoirs-Seniors-Masters).

Masculins - Cadets, Juniors, cross Court (Espoirs-Seniors-Masters), Espoirs-Seniors, Masters.

Vestiaires et douches à proximité, mais non surveillés.

Pour tout renseignements complémentaires : **Comité d'Athlétisme de l'Ain** : Site internet : <http://cd001.athle.com>

A la composition du jury des championnats figurant ci-dessous, il faudra ajouter 2 officiels par club ou section, y compris ceux ci-dessous.

- **Directeur de réunion** : Daniel DE LA VEGA (CABB)
- **Juges Arbitres** : Jean-Pierre LAVIE (AC)
- **Secrétariat et Informatique** : Pascale PREVEL (AEA) - Marie-Françoise PICARD (EAB) - Patrice NALLET(VAB) - Nicole PERON
- **Protocole** : Sylvia GRAND-CLEMENT (VAB) - Guillaume LE GRAND (CABB)
- **Starters** : Jean-Henri PELTIER (AC)
- **Responsable Arrivée** : Roland GILLET (AC)

- *Responsable des parcours : CAB Bellegarde*
- *Chronométrateur :*

HORAIRES et DISTANCES

13 H 30 Course 1: Éveil Athlétique garçons et filles (2013-2014-2015)
Une petite boucle (950m)

13 H 45 Course 2: Poussins - Poussines (2011-2012)
Une moyenne boucle (1400m)

14 H 00 Course 3: Benjamins - Benjamines (2009-2010)
Une petite boucle + Une moyenne boucle (2350m)

14 H 15 Podium des courses 1, 2 et 3

14 H 30 Course 4: Minimes filles (2007-2008)-Cadettes (2005-2006)-Juniors F (2003-2004)
Une moyenne boucle + Une grande boucle (3400m)

14 H 50 Course 5: Minimes garçons (2007-2008) - Cadets (2005-2006)
Cross court Hommes et Femmes
Deux grandes boucles (4000m)

15 H 15 Course 6: Juniors H (2003-2004)
Deux moyennes boucles + Une grande boucle (4800m)
Cross Long Seniors et Masters Femmes
Deux moyennes boucles + Deux grandes boucles (6800m)
Cross Long Seniors et Masters Hommes
Deux moyennes boucles + Trois grandes boucles (8800m)

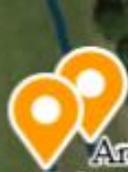
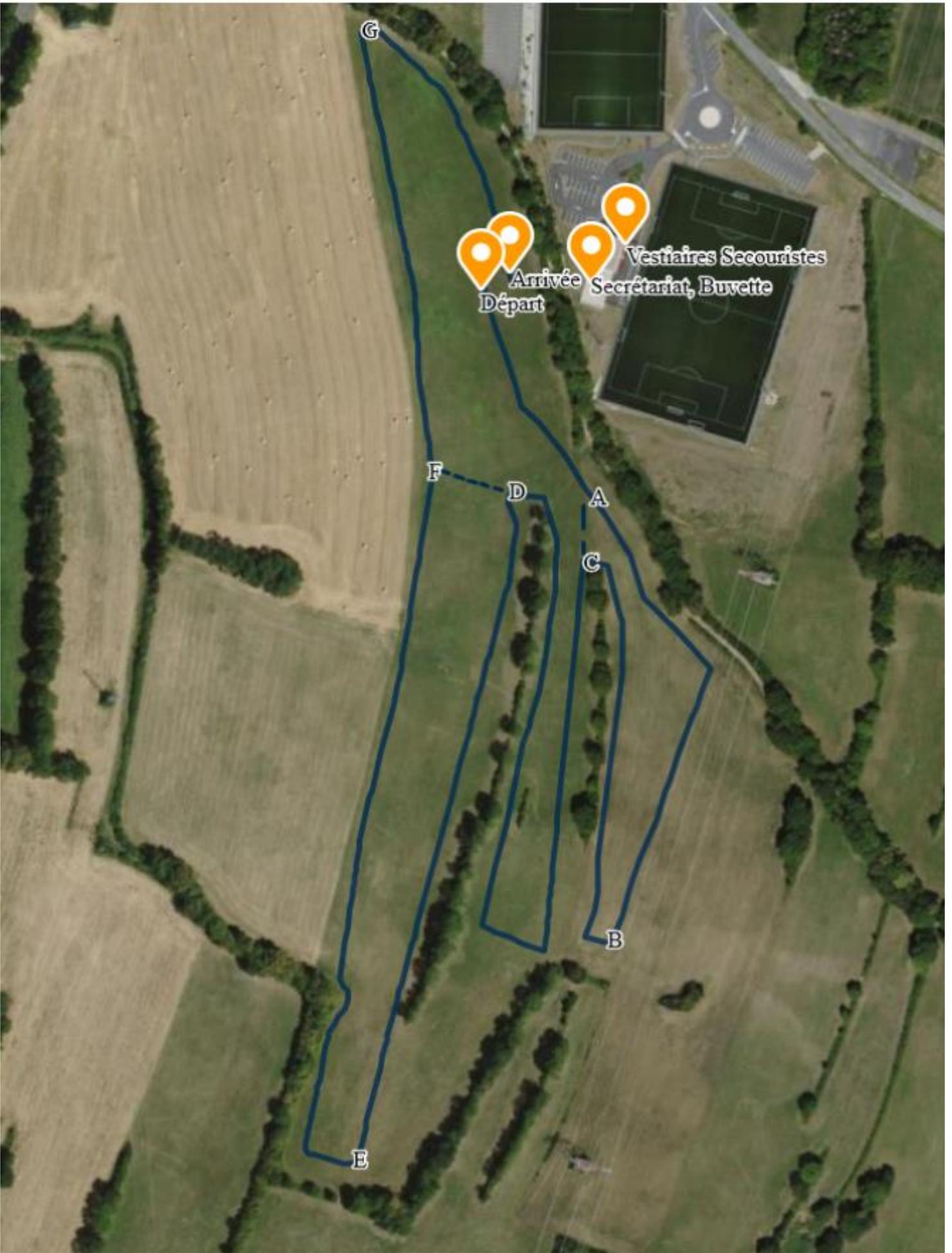
Podium des courses 4, 5, 6

Les boucles

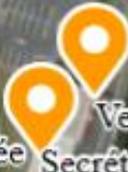
Petite boucle: 950m points A.C.D.F.G.

Moyenne boucle: 1400m points A.B.C.D.F.G.

Grande boucle: 2000m points A.B.C.D.E.F.G.



Arrivée
Départ



Vestiaires Secouristes
Secrétariat, Buvette

G

F

D

A

C

B

E

Le site est situé à 5mn de la sortie d'autoroute numéro 10 sur l'A40.

